

Compte rendu de la CAPD du 17 février 2012

➤ **Stage de formation des psychologues scolaires :**

- 3 départs proposés par l'administration sur 8 candidatures

Cela n'est pas suffisant pour le SNUipp-FSU qui a revendiqué un nombre de départs en stage de psychologue scolaire à la hauteur des besoins réels de notre département. Le compte n'y est pas puisqu'il y a 5 postes vacants et que l'on supprime 5 postes de psychologue à la rentrée prochaine.

Le SNUipp-FSU a d'ailleurs demandé une carte des secteurs géographiques « attribués » à chaque psychologue scolaire. Apparemment une carte va être établie par les IEN. Selon l'administration, il n'y aura pas véritablement de redistribution mais il sera tenu compte des implantations ECLAIR et RRS.

- Le SNUipp-FSU est intervenu pour dénoncer le refus fait à 3 collègues de prendre en compte leur service d'enseignement en tant que maître E pour candidater à un départ en DEPS (diplôme d'état de psychologue scolaire). Le DA-SEN (ex IA), Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, se défend en indiquant que les maîtres E n'effectuent pas leur service dans une classe ! Or les conditions définies par le décret n°89-684 du 18 septembre 1989 (article 3) excluent effectivement « les services effectués en tant que faisant fonction de psychologue scolaire, éducateur en internat ou chargé de rééducation » qui « ne sont pas considérés comme de l'enseignement » mais pas les maîtres E. Pour le SNUipp-FSU, si les maîtres E peuvent ne pas être tout le temps « devant classe », ils sont bien « devant élèves ». C'est pourquoi le SNUipp-FSU a demandé au DA-SEN, par courrier mais aussi devant la CAPD, de reconsidérer sa position. Celui-ci a refusé et a indiqué qu'il enverrait une réponse (pour retour de courrier) au SNUipp-FSU.

- Le SNUipp-FSU n'accepte pas non plus la fermeture de trois centres de formation de psychologues scolaires ni dans la forme, ni dans le fond. (Il ne resterait plus que 3 centres : Paris, Bordeaux et Lyon- le centre de Lille disparaissant). En effet, non seulement le ministère a plus que tardé pour sortir sa circulaire (6 février 2012) et n'a pas fait preuve d'une réelle volonté de dialogue (il impose tout sans concertation à ce sujet). Mais, en plus, les arguments avancés pour fermer ces centres sont inexacts et malhonnêtes : dire qu'il n'y a pas assez de candidats et fermer les centres d'un côté et prétexter, d'un autre côté, au niveau local, ne pas avoir assez de budget pour envoyer des candidats en formation est totalement incohérent et ridicule. Malheureusement, ce sont les élèves en difficulté qui vont payer cette ineptie !! Réponse du DA-SEN : c'est une décision nationale ! C'est inacceptable pour le SNUipp-FSU

➤ **Stage de préparation au DDEEAS (Diplôme de Directeur d'Etablissement d'Education Adaptée et Spécialisée) :** 3 départs possibles SEULEMENT sur 12 candidats. Il y a pourtant dans notre département 12 postes vacants (7 en SEGPA et 5 en établissement spécialisé). 6 départs en retraite sont également prévus : 4 en SEGPA et 2 en établissement spécialisé. Comme l'an dernier, le nombre de départs en formation DDEEAS n'est pas à la hauteur des besoins réels

➤ **Liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école de 2 classes et plus :**

121 dossiers ont été présentés : 30 candidats ont été dispensés de l'entretien (assurant un intérim de direction), 91 candidats ont passé l'entretien dont 15 n'ont pas été retenus. (Les candidats non retenus pourront être reçus, à leur demande, par le président de jury de la commission pour connaître les raisons qui ont conduit à un avis défavorable)

9 critères sont appréciés lors des entretiens :

- déontologie et sens du service public

- connaissance de la fonction de directeur d'école
- capacité à se projeter dans l'emploi envisagé
- connaissance de l'Ecole
- capacité de communication
- capacité de compréhension et d'analyse
- capacité d'argumentation
- curiosité intellectuelle et ouverture d'esprit
- capacité d'analyse et d'initiative

Le SNUipp-FSU est intervenu plusieurs fois afin que les RLE (responsables locaux d'enseignement), qui travaillent en milieu pénitentiaire, soient inscrits sur la liste d'aptitude de directeur d'école comme le prévoit la nouvelle circulaire du 8 décembre 2011. Le DA-SEN a répondu, qu'étant donné le recrutement très spécifique des RLE, l'administration en était « au stade des recherches » et n'avait pas de « réponse assurée » à ce sujet mais qu'une réponse nous serait faite.

Le SNUipp-FSU constate qu'il y a des textes qui s'appliquent plus vite que d'autres (cf. psychologues scolaires) et restera vigilant à ce sujet.

➤ **Questions diverses posées par le SNUipp-FSU :**

Postes vacants ASH par option dans le Pas de Calais

Options	Postes vacants	Nombre de départs en retraite
A	0	0
B	1	0
C	5	2
D	59	2
E	21	5
F	41	4
G	12	4
Total	139	17

Autre question : nombre de départs en stage CAPA-SH par option :

Pas de réponse à ce sujet : cela sera connu lors de la prochaine CAPD le 16 mars 2012 dont l'ordre du jour sera :

- Etude des demandes de départs en congé de formation professionnelle
- Etude des demandes de départ en stage CAPA-SH
- Etude des demandes d'accès aux fonctions de secrétaire de comité exécutif et ERTICE
- Etude des demandes de mise en disponibilité
- Etude des demandes d'affectation sur postes adaptés

• **RASED :**

Le SNUipp-FSU 62 a renouvelé sa demande d'un groupe de travail concernant les RASED mais le DA-SEN a, de nouveau, refusé pour les mêmes raisons : « eu égard à la conjoncture à ce sujet, cela ne (lui) paraît pas judicieux » et ajoute que s'il s'agit d'être face à une opposition franche, il ne voit pas sur quoi nous allons travailler !!

Le SNUipp-FSU pense que eu égard aux élèves en difficulté, il serait judicieux de savoir quels choix d'avenir on leur réserve !!

Le SNUipp a également demandé à obtenir la liste des derniers arrivés sur poste RASED (E et G) dans chaque circonscription afin d'anticiper sur les opérations de mouvement